[illegible]

# [illegible] DE FRANCE

[illegible]

PAR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

[illegible]

## ANNÉE 1858

[illegible]

PARIS

[illegible]

# L'Académie d'Agriculture de France

## Son rôle, ses travaux

L'Académie d'Agriculture de France, instituée sous Louis XV, a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 23 août 1878 de M. le Président de la République Française.

Elle s'honore d'avoir, dans le passé, compté dans son sein à côté des praticiens les plus éminents de l'agriculture française, de grands savants comme Pasteur, Boussingault, Dumas, Chevreul, Deherain, Schlœsing, de Vilmorin, Dechambre, de Candolle, Mathieu de Dombasle, Hickel, Bouvier et tant d'autres aujourd'hui disparus.

Elle a pour mission d'étudier les questions se rattachant à la production agricole ainsi qu'à l'économie rurale et d'éclairer le Gouvernement sur tout ce qui intéresse le progrès et le développement de l'agriculture.

Il n'est pas de problèmes concernant l'agriculture qu'elle n'ait, à l'heure actuelle, abordés; même aux heures les plus sombres de notre histoire son activité ne s'est jamais ralentie.

***

Les questions de technique agricole (agriculture, art vétérinaire, zootechnie, sylviculture, génie rural, chimie, histoire naturelle, entomologie, etc.), ainsi que les problèmes de politique générale agricole et d'économie rurale sont, au cours de séances hebdomadaires publiques, exposés par ses membres les plus qualifiés.

L'Académie ne se borne pas à des études théoriques. Elle a, dans le domaine forestier d'Harcourt (Eure) qui lui a été légué par un de ses membres, poursuivi depuis un siècle l'acclimatation ainsi que l'étude de nombreuses essences forestières métropolitaines, européennes ou exotiques.

Par l'abondance et la variété des sujets traités, par l'objectivité et le sens des réalités qui président aux discusions, les travaux de l'Académie constituent une documentation unique en matière agricole et une mise au point permanente de toutes les questions intéressant l'économie rurale.

*Suite page III)*

## SÉANCE SOLENNELLE DU 29 OCTOBRE 1958

**Présidence de M. HOUDET, Ministre de l'Agriculture**

## DISCOURS DE M. ROGER HEIM, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

MONSIEUR LE MINISTRE,

Vous nous avez fait le grand honneur d'assister à cette séance annuelle dont la solennité est faite avant tout de votre présence. Président d'honneur de cette compagnie, vous n'avez jamais manqué, chaque fois que de hautes fonctions vous appelaient à nouveau parmi nous, de découvrir le moyen de nous apporter vous-même le témoignage de l'intérêt que vous marquiez à nos travaux. Nous y voyons une preuve que l'espoir nourri par le Président éphémère que je suis repose sur quelques solides raisons. Elle est née, cette espérance, de l'enseignement que j'ai tiré au contact de nos réunions dans lesquelles les circonstances m'ont conduit peut-être à plus d'attention que de coutume.

Voici que l'année 1958 atteint dans ces derniers jours d'automne les prémices des renouvellements auxquels le Bureau de notre Académie, comme bien d'autres, participe selon la loi. Me voici au seuil d'une liberté reconquise, mais une nuance de mélancolie tendrait à me faire désirer m'y attarder quelque peu, et ce regret ne tient pas seulement à la mesure du temps qui nous emporte avec les feuilles rousses sur le chemin d'une autre et brève étape. Il s'inspire du trajet que je viens de parcourir dans un fauteuil que votre indulgence, Messieurs, m'avait invité à occuper, de la sympathie que j'ai découverte auprès de chacun de vous, de l'atmosphère sereine, courtoise, cordiale, amicale, dont ces lieux sont imprégnés et, je le dis avec conviction, de l'intérêt indiscutable, chargé de la richesse de vos propos, de toutes les marques judicieuses des appréciations que vous y formulez. A cette place, j'ai pu suivre avec une attention grandissante vos discussions dont la solidité portait l'empreinte de contacts avec la réalité de la terre, de la vie et des hommes. J'en ai tiré, non seulement le bénéfice d'acquisitions nombreuses, mais un profit moral, qui me fait juger du rôle que vous pourriez jouer, demain mieux qu'hier, dans les assises supérieures du pays si les Pouvoirs Publics s'y prêtaient davantage.

Et c'est là où je voulais en venir, Monsieur le Ministre. Vous connaissez personnellement bien des hommes qui sont réunis ici, et vous êtes persuadé de la qualité de leur jugement et de leurs avis. Dans cette enceinte, autrefois lézardée, rénovée aujourd'hui par une amélioration qui ne doit rien à l'État, mais tout à la contribution pécuniaire de chacun de nous, selon un effort et un procédé dont peu de pays étrangers nous donneraient l'exemple, nous savons que votre sympathie découvrira les raisons de vous pencher vers une assemblée dont le rôle pourrait être, dans l'État moderne qui se construit, à l'échelle de sa signification et de sa qualité.

Comment pourrai-je introduire aujourd'hui dans cette tâche qui m'est dévolue le fruit de réflexions incomplètes, marqué de mon attention peut-être, mais de mon incompétence sûrement, qu'alimenterait le bénéfice tiré de vos propres discussions. Je sens l'importance vitale pour le

pays de ces échanges de vues, toujours vifs d'intérêt, parfois passionnants, que vous avez développés dans cette enceinte sur l'exode rural, sur le marché commun, sur la mécanisation agricole, sur la valeur des statistiques, sur la pollution des cours d'eau et des terres, sur la politique de l'exportation agricole, sur les débouchés permanents, sur le problème de la viande, sur celui du cheval, ou de la vigne, ou de la betterave, sur l'amélioration des rendements, sur les ressources naturelles... Mais voici que dans ces derniers mots je découvre une expression que je puis peut-être m'efforcer de saisir au vol en m'y accrochant.

Les ressources naturelles, les ressources renouvelables parce que la Nature le veut bien, et quelquefois malgré les hommes. Je me contenterai de prendre le chemin du retour, celui qui me mène à l'origine, à la source où nous avons bu, après nos ancêtres, à celle où nos petits-enfants boiront à leur tour. A la source de nous-mêmes. A l'eau.

Symbole et cause de vie, elle est l'élément dont la puissance comme les qualités s'exercent selon les extrêmes; elle détruit ou elle crée, elle arrache ou elle donne, elle retire ou elle porte, elle est tantôt destructrice et tantôt bienfaisante, elle fait jaillir ou elle éteint. Vagabonde ou muette, domestiquée ou révoltée, elle est la raison même de notre présence et celle de notre survivance. Elle vit non seulement parce qu'elle bouge, mais parce que la peuplent les particules animées qui transmettent la vie qu'elle leur a donnée, qui sont nées d'elle-même. Car il n'y a pas de vie sans eau.

De tout temps, l'homme a dû compter avec sa violence, mais aussi sa puissance. Cette cavale insidieuse où rebelle, il s'est efforcé de la dompter, de l'adoucir, puis de l'utiliser. Les grandes civilisations ont été avant tout celles de l'eau, j'entends que la fertilité et la richesse ont été depuis toujours engendrées par le parti que le génie d'une race a pu tirer de l'eau. Les civilisations qui ont duré sont celles qui ont su sauvegarder leurs réserves hydriques. Les Mayas, les Khmers, les Grecs, les Assyriens, demain les Arabes d'Afrique du Nord, ont vu ou verront leurs civilisations s'enterrer dans les sables ou dans la terre sans humus, parce qu'ils n'ont pas su garder l'eau. L'exemple le plus pénétrant nous est livré par les ingénieurs Khmers qui ne furent pas seulement les ouvriers de Rolûos et d'Angkor Vat, mais avant tout les maîtres de l'hydraulique agricole. Vous le savez, le pays était depuis toujours, en raison de sa nature et de celle de son climat, soumis à une longue saison sèche et à l'injonction d'une politique agricole rigoureuse. Durant la saison des pluies, l'eau accourait en flots impétueux venus des grands lacs et des fleuves, puis elle se raréfiait dangereusement, comme pompée par le sol et par l'évaporation. D'où vint l'idée de créer d'immenses bassins, dans des lacs artificiels ou baray, qui atteignaient 60 millions de mètres cubes, et qui, ceints de digues qui en faisaient des réservoirs en charge, livraient, par un écoulement judicieux dans un réseau de collecteurs destinés à irriguer les rizières, la manne fluide riche en limon fertile. Elle passait ainsi, drainant l'humus voisin, pour le redéposer sans le perdre jusqu'aux plus étroits filets d'eau, au fond des rizières les plus éloignées. Par ces canaux, les pierres de construction venues de loin, portées par les pirogues, arrivaient au centre de l'immense cité qui constituait en fait une île, protégée des inondations en saison des pluies par le dédale considérable des digues, et en saison sèche, apte à récupérer, selon un mécanisme mis au point par les techniciens d'alors, la substance hydrique, indispensable à la fois à la culture du riz et à l'activité de la ville.

Ce qui a fait la réussite esthétique et le sens même d'Angkor, c'était l'opposition entre la pierre et l'eau, entre le mur et la nappe liquide, entre la verticale et l'horizontale. Cette réussite était liée au parti exceptionnel que la construction des temples tirait de l'œuvre à la fois du paysan et de l'ingénieur; la cité était sous la dépendance d'un programme hydraulique rigoureux, fondement de la subsistance et de la survivance de la population. Le sanctuaire était également la synthèse et le prolongement ultime

d'un plan où l'esthétique de l'architecture et les nécessités pratiques de la vie journalière s'imposaient à la fois.

Quel exemple pour nos architectes paysagistes d'aujourd'hui qui devraient découvrir, à la lumière des progrès de la technique et de son envahissement dans nos communes rurales, les nouvelles formules qui permettraient, demain, de donner au paysage du XX^e^ siècle ses normes, ses tendances, sa nouvelle esthétique, inspirée de la nécessité d'un compromis avec la nature elle-même.

La civilisation Khmer s'est écroulée avec les ouvrages hydrauliques et la chute de ses temples, ruinés par l'occupation étrangère. Son appauvrissement a été le déclin même de son agriculture, liée à la désorganisation de son réseau hydraulique ancestral. Le déclin de son agriculture? L'avenir nous dira si cette grande loi doit découvrir pour nous son exception.

Aujourd'hui, c'est un autre système auquel le progrès de la science et des techniques impose sa mode à la puissance captée des eaux sauvages.

Oserai-je me permettre de comparer l'ingénieur Khmer du XII^e^ siècle au Polytechnicien ou au Centralien du XX^e^? Pourquoi pas? L'ingénieur moderne n'est plus maître de son bilan, et c'est à la spécialisation, non seulement de ses connaissances mais trop souvent de son esprit, qu'on le doit. Ce progrès extrême des techniques a entraîné sur le chemin de l'accumulation des faits l'appauvrissement d'une culture générale qui a toujours été à l'échelle du jugement. Il n'y a aucun rapport entre la connaissance et la logique. Les connaissances techniques des ingénieurs khmers ou des astronomes mayas ou des architectes de Mycène étaient sans nul doute très inférieures quantitativement à celles d'un élève de nos grandes écoles. Et pourtant, si l'on mesure le rapport entre les moyens mis en œuvre et les résultats, aucun juge de bonne foi ne peut refuser aux premiers la place de choix. J'aborderai un exemple fameux, qui s'est créé sous nos yeux.

L'augmentation énorme de la population marocaine — de 3 millions d'âmes en 1921 à plus de 10 millions en 1958 — et les besoins nés de cette situation ont conduit, au Maroc comme en d'autres pays du monde, à tirer des ressources naturelles l'énergie nouvelle, dont le double but s'identifie au développement des sources alimentaires d'une part, à celui de l'industrie et du confort d'autre part. Ainsi est né le programme d'aménagement hydroélectrique et hydroagricole du royaume chérifien, à partir du plus somptueux château d'eau de toute l'Afrique du Nord : il en résulte l'utilisation de 1 milliard de kilowatts/heure.

On a célébré avec enthousiasme et juste raison les ouvrages gigantesques que les ingénieurs français ont réalisés successivement selon les barrages de Kasbah-Tadla et de Bin-el-Ouidan. Nul éloge ne saurait suffisamment magnifier la valeur technique et la signification sociale de telles réalisations. Dans le pays des Béni-Amir, plus de 35.000 hectares de terres ont été irrigués, permettant aux populations, précédemment en partie nomades, de se fixer. L'eau a fertilisé les semences des céréales, des légumineuses, des oléagineux, du coton; elle a permis la plantation de près d'un demi million d'arbres fruitiers, l'établissement de 1.000 hectares de cultures maraîchères et de pépinières. Les rideaux de filaos et de conifères ont constitué autant d'obstacles à l'action délétère des vents. Bref, un pays et un paysage nouveaux nés. De même, chez les Béni-Moussa, 90.000 hectares de terre ont été irrigués au voisinage des barrages et des usines, dont la puissance dépasse 450 millions de kilowatts/heure. Une forêt d'eucalyptus de 50.000 hectares peu à peu s'est édifiée. Les ingénieurs, les agronomes et les forestiers français ont construit là une œuvre digne de celle des Romains.

Restent à inscrire les pertes dans la colonne du bilan qui leur est ouverte. Restent à mesurer *tous* les effets, ne serait-ce qu'en vue d'en réduire les inconvénients.

Une constatation grave s'impose tout d'abord : l'irrigation des

terres désormais vouées aux cultures riches a provoqué le refoulement du bétail vers les terres les plus pauvres, qui, surchargées, sans cesse s'éroderont davantage. Or, le cheptel des Béni-Moussa comporte 160.000 moutons, 30.000 chèvres, 25.000 bœufs, 15.000 ânes, sans compter les chameaux, les chevaux et les mulets. Un mouton, chez les Béni-Moussa, aura à sa disposition moins de 1 ha. 25 a. de terre pauvre, au lieu de 2 hectares de terre riche en France. Sur ces sols battus, la flore fourragère à légumineuses et graminées vivaces peu à peu fait place à la formation dite à *Stipa retorta*, espèce annuelle de faible valeur pastorale. Ainsi, l'appauvrissement des pâturages conduit les Béni-Moussa, qui ne disposent plus que de 120.000 hectares de pâturages, à envoyer 50.000 têtes de bétail vers les terres des Béni-Amir, chez lesquels l'irrigation a provoqué un phénomène analogue de limitation et de dégradation des pâtures. Passons sur les effets destructifs vis-à-vis de la flore sauvage : disparition des acacias gommifères, de la garrigue à jujubier, de la brousse à lentisque, des reliques naturelles d'une flore variée d'origines diverses, envahissement ouvert aux plantes rudérales cosmopolites et à celles des friches, reboisement par le truchement de cet arbre, dont la seule qualité est de pousser vite, mais qui, stérilisateur du sol, ne permet sous son incomplet ombrage que la chétive venue d'un cortège végétal sans intérêt : j'ai nommé l'eucalyptus. Ces dommages ne sauraient être négligés. Certes, l'obtention de variétés fourragères riches sur les terres irriguées pourra combler en partie le déséquilibre agro-pastoral né des immenses travaux entrepris; ceux de reforestation et de conservation des sols permettront d'améliorer le couvert végétal sur les versants; quant à la régularisation du régime hydraulique, elle maintiendra la végétation naturelle hors de la fantaisie des crues et des décrues.

Mais il est nécessaire de rappeler que l'homme ne touche pas impunément aux équilibres que la nature a mis des siècles à établir dans une région déterminée. La complexité des facteurs en cause explique qu'il ne puisse soupeser exactement les conséquences des modifications ou des bouleversements qu'il suscite. Ce n'est pas lui qui suffira à dicter ses lois, parce qu'il n'existe à ce propos que des cas particuliers. La réalisation des ingénieurs français au Maroc est digne d'admiration, par sa signification à la fois technique et humaine. Mais ne provoquera-t-elle pas, immanquablement, des méfaits dans le domaine même où elle s'efforce de résoudre? Et suffira-t-elle à supprimer l'angoissante inconnue ouverte sur l'avenir par une population pléthorique et ses exigences grandissantes? Tirera-t-on éternellement de la nature, ici comme ailleurs, grâce au génie de l'homme, de nouvelles sources d'aliments, selon des nécessités sans cesse plus impérieuses? Si nous envisageons *l'aspect total, à longue échéance*, du problème auquel répondent momentanément les efforts surhumains et spectaculaires des techniciens français en Afrique du Nord, nous ne pouvons empêcher qu'une raison profonde de pessimisme nous étreigne : pour ceux qui pensent encore à l'humanité future, qui dépend aussi de nous, la fierté d'une grande réussite se dissout en partie dans une sourde appréhension.

Plus près de nous, l'exemple de Donzère-Mondragon pourrait être évoqué. A la suite de cette construction, que la technique magnifie à juste titre, la nappe phréatique s'est abaissée de 3 mètres, l'alimentation des fermes en eau s'est avérée précaire, la culture maraîchère impossible, les terres, autrefois fertiles, sont dévalorisées, pour ne pas dire invendables. L'appauvrissement des nappes d'eau souterraines constitue en vérité un danger redoutable auquel peut être exposé la construction d'un barrage quand ses incidences sur les équilibres naturels n'ont pas été envisagées. L'érosion sera liée dans ce cas à l'altération du couvert végétal et à la déforestation du bassin d'amont. Ce déboisement, réduisant la quantité d'eau de pluie qui s'infiltre dans le sol, entraîne l'appauvrissement des nappes phréatiques qui, en période d'étiage, ne restitueront plus au cours d'eau son habituel débit. Les crues s'aggraveront, surtout

si les particules solides charriées par la rivière provoquent l'exhaussement du lit, déterminant ainsi le débordement. Or, pour une vitesse double de l'eau, la quantité totale de parcelles sédimentaires transportées augmente dans la proportion de 1 à 64. De toute façon, le régime hydrologique local se trouve notablement modifié. C'est ce que de multiples exemples nous apportent chaque jour.

Peut-être l'effondrement des grandes civilisations est-il dû à des erreurs de jugements de cette amplitude auxquelles les ingénieurs de tous les temps sont exposés à un moment même de l'évolution, quand le progrès technique, qui est discontinu, découvre dans un phénomène de résonance le déclenchement même de son déclin. J'ai parlé de l'eau. Je pourrais parler pareillement du feu, du feu bienfaisant, subtilement utilisé, du feu courant qui lèche le sol sans l'atteindre et sans échauffer la terre, ce feu qui exerce son rôle de nettoiement rapide, laissant l'humus en dehors des nuages de fumée qui ne sauraient le pénétrer : feux de chaumes, feux de fane, feux sanitaires, discrets, légers, efficaces, ces feux qui, peu à peu, sont devenus plus exigeants et plus destructeurs quand le pelage du sol s'est généralisé — c'était au Moyen âge — comme une méthode incendiaire plus grave, quand les feux rampants se sont introduits insidieusement en consommant peu à peu les feuilles mortes, puis, devenant feu d'humus, s'infiltrant en avant du front d'incendie visible, comme les artilleurs du génie qui sapent par leurs travaux de mine le territoire ennemi que les flammes des obus vont ravager bientôt par en haut, cette flambée qui équivaut aux feux de brousses, destructeurs d'humus, de forêt, de réserve vivante, de capital renouvelable, et dont l'embrasement est en train de réduire en cendres stériles une partie de la planète.

L'eau et le feu. A la disposition de l'homme. Quelles chances lui sont données. Et quels dangers pour tous et pour demain. Deux éléments explosifs ou apaisants, selon son jugement ou son inconscience, sa vigilance ou son insouciance, son attention ou son ignorance. L'ignorance, elle, n'a jamais aussi bien sévi que depuis que le progrès a littéralement explosé.

On parle beaucoup de science et de chercheurs, de technique et de techniciens, de laboratoires et de crédits. Mais le problème n'est pas seulement là. Il est, une fois de plus, question d'autorité et de bon sens. Ce n'est pas la connaissance des faits mais le jugement dans leur valeur réelle, par rapport à l'homme, qui importe. Quand tous les ingénieurs des Travaux Publics auront levé les yeux en dehors du macadam de l'autoroute et réalisé qu'il existe des forêts qui sont utiles et qui constituent un capital non seulement économique, mais culturel. Quand tous les ingénieurs hydroélectriciens auront levé la tête au-dessus du barrage et compris qu'il existe une couverture végétale, puis jeté les yeux au fond de leurs puits où ils distingueront une nappe phréatique, dont le niveau règle la croissance et le maintien des cultures du voisinage. Quand les architectes paysagistes auront découvert que la construction rurale ne peut qu'être partie intégrante du paysage naturel où elle doit être placée comme si elle s'y imposait, non point comme un corps étranger ou comme un chancre qui vous vient sur le nez. Quand l'ingénieur atomiste saura que le saumon qu'il achète au marché de Biarritz est allé frayer au large de l'Irlande dans les bas-fonds où l'on vide les résidus atomiques. Quand l'économiste apprendra qu'on ne traite pas les matières vivantes agricoles comme on emmagasine les automobiles dans un garage et que le rendement net implique l'introduction des données de l'espace et du coût Quand les gouvernements réaliseront qu'on n'hypertrophie ou qu'on n'amenuise pas impunément une activité nationale sans provoquer quelques modifications sur d'autres, selon les lois que Cuvier appelait celle de la corrélation des organes et Geoffroy Saint-Hilaire celle de la corrélation des fonctions. Quand le bon sens romain, la clarté grecque et l'esprit cartésien auront définitivement associé leurs puissances, alors les pessimistes achèveront leur discours et s'apprêteront à en rédiger un autre.

## RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

### *Notice sur* HENRI HITIER (1864-1958)

**M. Robert Préaud.** — Afin d'évoquer, selon le rite annuel, les travaux de l'Académie, il est parfois permis d'en chercher une image dans l'œuvre éminente d'un de ses membres récemment disparus.

Le choix s'impose aujourd'hui sans conteste.

Notre Compagnie est en deuil de son secrétaire perpétuel honoraire Henri Hitier et celui-ci a joué un rôle à la fois si important et si bienfaisant que notre sentiment s'accorde avec notre devoir pour que le rapport de cette année lui soit consacré.

Henri Hitier était né le 16 juin 1864, il est décédé le 1er avril 1958, à près de 94 ans.

Correspondant de l'Académie d'Agriculture dès 1899; Associé national en 1905 et devenu membre titulaire en 1915; Vice-secrétaire en 1920 et 1921; Secrétaire perpétuel actif de 1925 à 1952; Membre émérite en 1956... Cette appartenance d'une étendue privilégiée n'a pas manqué de créer des liens dont la valeur est profonde.

Si l'on rappelle en outre que, depuis 1890 et pendant plus de quarante ans, il a fidèlement établi chaque semaine, pour le *Journal d'Agriculture pratique*, un compte rendu précis de chacune de nos séances, il apparaît non seulement que les actions diverses d'Henri Hitier ont été, ainsi qu'il le répétait volontiers, largement influencées par l'esprit de notre Compagnie, mais aussi que lui-même, imprégné du sens de notre mission et appuyé sur une vaste expérience personnelle, il a pu marquer fortement l'allure de nos travaux.

Ainsi l'Académie d'Agriculture se trouve plus ou moins directement associée à tous les moments d'une vie et d'une œuvre dont l'admirable unité doit être immédiatement affirmée.

***

*Ses liens avec la terre natale.* — Pour un terrien tel que Henri Hitier, l'on doit envisager d'abord les lieux de son enracinement.

Par sa famille paternelle, il était de lignée Champenoise (à Chavanges, au Nord-Est de Troyes). C'est par sa famille maternelle qu'il s'est trouvé lié à un terroir de Picardie. Né à Revelles (au Sud-Ouest d'Amiens), dans ce village il a longtemps cultivé lui-même — avec son frère Joseph — la propriété familiale; il n'a jamais cessé d'y passer plusieurs mois chaque année; il y repose maintenant parmi les siens.

Retenons dès maintenant plusieurs formes de cet attachement. Suivant l'ouverture progressive que l'on a souvent souhaitée pour l'enseignement dans les villages, c'est d'abord aux lieux de son enfance que Henri Hitier a consacré ses premières études et ses premières publications (une monographie très vivante de sa commune de Revelles, plusieurs notes sur les données géologiques du pays environnant). Chaque année, dans la suite, lorsqu'il avait à examiner l'état général des récoltes en France ou qu'il abordait une vue d'agriculture comparée, il trouvait dans sa propre expérience Picarde les premiers éléments d'appréciation et de comparaison.

Ainsi, c'est autour des connaissances acquises dans la réalité vécue du pays natal que venaient s'adjoindre et s'ordonner l'immense série des observations et des enquêtes qu'il a poursuivies dans les diverses régions de France et dans les pays étrangers.

***

*Sa formation et les orientations essentielles de son esprit.* — Avec les dons innés qu'il montrait dès sa jeunesse, l'enseignement de l'École et l'influence plus spéciale de certains de ses maîtres ont contribué à enrichir la personnalité de Henri Hitier et à préciser certaines de ses orientations.

C'est sans préparation spéciale qu'il s'est présenté à l'Institut Agronomique où il a été brillamment reçu en 1885 et dont il est sorti second de sa promotion. Deux de ses professeurs ont exercé sur son esprit une empreinte durable : Risler et Lecouteux, qui, rappelons-le, furent des membres éminents de notre Compagnie.

Eugène Risler, l'un des grands noms de l'enseignement supérieur de l'agriculture... : ce fils d'un industriel alsacien qui a délibérément choisi de se consacrer à l'agriculture, qui s'est assuré une large formation par une série de stages à travers l'Europe et qui s'est révélé comme un praticien hors ligne dans sa célèbre exploitation de Calèves, qui fut appelé ensuite par Tisserand pour enseigner l'agriculture comparée et qui, enfin, a remplacé Tisserand lui-même à la direction de l'Institut Agronomique.

Avec le nom de Risler on évoque immédiatement son grand *Traité de Géologie agricole*. Peut-être faut-il regretter que ce titre apparaisse un peu trop concentré. En réalité, comme le soulignait Louis Passy (1), il s'agissait bien d'un traité d'agriculture comparée.

Après avoir assemblé un grand nombre d'observations pratiques, Risler a compris que ses études sur les méthodes de culture n'auraient de valeur que si elles venaient *se classer dans un cadre*, et ce cadre était l'ensemble des formations géologiques. « C'est sa gloire d'avoir tracé ce cadre », ajoutait Louis Passy. Et, au même moment, Paul de Gasparin, dont le père avait eu Risler comme élève, saluait en lui « cette vue supérieure de l'ensemble » (1).

Entre Risler et Hitier, à l'Institut Agronomique, l'attrait fut réciproque et les liens d'esprit s'établirent d'une manière ineffaçable. Dès sa mission d'étude, au sortir de l'École, Hitier devenait collaborateur de Risler pour des travaux de laboratoire et pour des observations sur le terrain. En même temps, désireux d'approfondir ses connaissances géologiques, il s'inscrivait comme auditeur à l'École des Mines et il suivait l'enseignement d'Albert de Lapparent, qui lui-même avait été l'un des inspirateurs de Risler.

Tout le long de l'œuvre et de l'action de Henri Hitier, l'on retrouvera, à titre préalable, *l'étude attentive des milieux naturels parmi lesquels se diversifient les cultures.*

Certes, le souci lui en est venu d'abord de Risler; mais son angle de vue s'est encore élargi par ses relations avec l'illustre géographe Vidal de La Blache. (On rappelle en passant que ce dernier, dans son admirable « Tableau géographique de la France », a inséré de nombreux documents fournis par l'agronome qui était son ami.)

Dans la suite, Hitier n'a cessé de manifester une particulière dilection pour les grandes monographies régionales que les élèves et les successeurs de Vidal de La Blache ont alors publiées. Parmi la longue série des volumes de nos comptes rendus, on relit avec intérêt les présentations soigneuses et détaillées qu'il tenait à faire lui-même de ces ouvrages, dont il montrait la richesse d'enseignement : Demangeon, Blanchard, Chantriot, Sorre, Musset, Arbos, Deffontaines, beaucoup d'autres encore, ont été par lui mis à l'honneur devant notre Compagnie, parce qu'ils venaient largement éclairer les études relatives à l'agriculture.

D'ailleurs, en complément à l'examen des sols et des climats, les

(1) Notice sur la vie et les travaux d'Eugène Risler. Comptes rendus année 1905 (*Mémoires*).

travaux des géographes modernes ont fait mieux que jamais apparaître l'action séculaire des hommes qui ont contribué à modeler les paysages. Ainsi s'est présenté, entre les données de l'histoire rurale et celles de la géographie, un confluent qui a été plus tard illuminé par les livres magistraux de Marc Bloch et de Roger Dion.

***

Mais il ne suffisait pas, pour Hitier, d'étudier les milieux naturels; son goût le portait ensuite à la discussion et au choix des meilleurs systèmes de culture. Devaient intervenir alors les directives propres de l'économie rurale et, plus spécialement, les leçons de son autre maître Édouard Lecouteux.

Celui-ci, par son enseignement, par son abondante action de publiciste, par l'exemple d'agriculteur praticien qu'il a donné dans son domaine de Sologne, demeure l'une des figures les plus complètes de l'Économiste rural. Les membres de l'Académie n'ont assurément pas oublié les justes hommages qui lui ont été naguère renouvelés par nos confrères de grande autorité : M. Pierre Fromont et M. Chombart de Lauwe.

Lecouteux était profondément réaliste, attentif à peser les diverses valeurs engagées dans l'entreprise agricole et soucieux de vérifier un produit net. Ce sont les mêmes préoccupations que nous retrouverons chez Hitier, son élève à l'Institut Agronomique, son collaborateur à la rédaction du *Journal d'Agriculture pratique* et son collègue à la Société des agriculteurs de France (dont on rappelle que Lecouteux avait été le fondateur).

Entre les influences qui ont marqué l'esprit de Henri Hitier, il n'est que juste de rappeler également celle de son frère Joseph qui fut professeur d'Économie rurale à la Faculté de Droit de Paris en même temps qu'à l'Institut agronomique, où il fut un Maître très écouté, et qui fut membre de notre Compagnie de 1923 à 1930.

Les deux frères Hitier, liés d'une affection profonde, mettaient en commun leur science et leur expérience : de même qu'ils cultivaient ensemble le domaine familial de Revelles, de même ils ont ensemble signé plusieurs livres de juste renom.

***

Selon les orientations de base qui viennent d'être indiquées, *c'est l'esprit d'observation* qui fut l'un des guides permanents de Henri Hitier. Il a pu s'exercer notamment au cours de ses nombreux voyages, en France et à l'Étranger. Toujours attentif et méthodique, il savait recueillir des données précises et des éléments de comparaison qu'il prenait soin de publier ensuite dans des articles ou des brochures ou des communications à notre Académie. On retrouve ainsi, sous sa signature, une série d'études pénétrantes sur les agricultures des divers pays d'Europe, ainsi que sur les agricultures de l'Égypte et du Maroc. En France même, il n'est guère de régions qu'il n'ait parcourues et dont il n'ait apporté des documents précieux, d'abord pour son maître Risler, et ensuite pour son propre enseignement. Avec la conscience qu'il mettait à toutes ses tâches, s'il était chargé de rapports pour l'attribution de récompenses de l'Académie, il allait examiner sur place les exploitations en cause, il en étudiait le cadre local et il rédigeait alors des notices qui ont été considérées comme des modèles de leçons d'économie rurale.

Esprit d'observation et jugement pratique, n'oublions pas que Henri Hitier les a exercés en même temps, pendant de longues années, comme *agriculteur*. Outre la propriété de Revelles, il a personnellement dirigé une exploitation d'herbage dans le pays de Bray. De plus, comme expert agronome, il a pris en charge avec succès la rénovation de plusieurs

grands domaines, entre autre celui de Marchais dans le département de l'Aisne.

Il était frappant de constater, jusqu'à ses derniers jours, combien il conservait vivant ce « sens du cultivateur » qui, par exemple, le faisait envisager avec précision les influences mutuelles des diverses saisons ou bien qui, parmi tant de nouveautés techniques, lui faisait souvent évoquer l'irremplaçable qualité de l'exploitant qui sait « prendre sa terre » en temps voulu...

***

*L'enseignement.* — Après avoir tenté d'esquisser, dans sa formation, et dans ses caractères, la personnalité profonde de Henri Hitier, l'on doit considérer maintenant comment elle s'est manifestée dans les multiples formes de son activité.

Retenons d'abord l'*enseignement.*

Désigné dès 1893 comme suppléant de Risler, puis nommé en 1900 Maître de conférences et ensuite Professeur titulaire, c'est pendant une quarantaine d'années que Henri Hitier a tenu le *Cours d'Agriculture comparée à l'Institut agronomique.*

Nous sommes nombreux ici qui avons suivi cet enseignement et qui en conservons le plus vivace souvenir. Venant en seconde année d'études, après une série variée de cours spécialisés, il apportait une sorte de synthèse, une conclusion et une mise en pratique des leçons antérieures, reprises dans le cadre des réalités locales. Ainsi qu'on l'a dit, c'était « un véritable cours de philosophie agricole » et il exerçait sur les élèves une particulière séduction.

D'emblée, le professeur précisait son but : « Juger le pour et le contre des divers systèmes de cultures », dans un certain milieu (sol et climat) et selon les conditions économiques du moment.

Avec cette orientation pratique, le cours avait à envisager les adaptations variées de l'agriculture en France et il devait choisir une classification. Du point de vue agricole, les régions se distinguent d'abord par la nature des sols en même temps que par le régime des eaux : or, ces deux aspects se trouvent principalement déterminés par la géologie. C'est pourquoi, comme son maître Risler, Hitier classait ses études selon la série des formations géologiques. Il est à observer que, malgré l'intervention récente d'une discipline nouvelle dans l'étude des sols, cette classification demeure valable pour la France; nous savons que Hitier fut sensible à la confirmation qu'en donnait notre ancien président Demolon dans son ouvrage sur *L'évolution scientifique et l'agriculture française.*

Le cours d'agriculture comparée, en cheminant à travers les régions, retenait certaines exploitations caractéristiques dont il examinait la consistance et l'évolution. Il discutait les raisons du système de culture adopté, il détaillait les assolements, les variétés choisies, les doses d'engrais employées, etc. Finalement, apparaissaient les chiffres de recettes à côté des dépenses : la leçon de choses était aussi complète et aussi vivante que possible.

Cet enseignement qui reflétait si bien l'ensemble de ses tendances personnelles, Hitier ne l'a pas seulement poursuivi à l'Institut agronomique. Il en a longtemps donné un équivalent à l'*École Supérieure d'Agriculture d'Angers et à l'Institut agricole de Beauvais :* il a ainsi marqué de nombreuses générations d'élèves.

Dans un tout autre milieu, le professeur Hitier a également exercé une influence marquante et bienfaisante. A la mort de son frère, en 1930, il lui a succédé pour enseigner l'Économie rurale à l'*École des Sciences politiques.* Devant un auditoire de haute qualité, mais dont les soucis intellectuels étaient en général bien éloignés des questions agricoles, il apportait des leçons à la fois simples et solides, riches d'expérience et tout éclairées de bon sens, qui constituaient pour beaucoup d'étudiants une sorte de révélation.

*L'œuvre écrite.* — Si nous considérons maintenant l'*œuvre écrite* de Henri Hitier, il apparaît d'emblée que son abondance et son échelonnement sur de très nombreuses années traduisent une activité d'esprit et une continuité de labeur véritablement exceptionnelles.

Pour les livres proprement dits, ceux qui ont été publiés avant 1914 forment une série de traités détaillés sur quelques-unes des grandes productions végétales : *L'avoine et l'orge — Les autres céréales secondaires* (seigle, maïs, sarrazin, riz) — *Les plantes industrielles et* ensuite, après division de l'ouvrage, un tome distinct sur *Les plantes sarclées.* Présentés successivement devant notre Compagnie, ces volumes faisaient l'objet de commentaires dont il faut du moins retenir quelques mots : « ... Des livres écrits avec le soin et la conscience qui caractérisent leur auteur... Des exposés d'une précision et d'une clarté remarquables... reflétant une connaissance approfondie de la culture pratique... »

Après la guerre de 1914-1918, soucieux des difficultés de l'époque, Henri Hitier a composé, en collaboration avec son frère Joseph, un livre sur l'*Intervention de l'État dans le domaine agricole* et un autre sur *Les problèmes actuels de l'agriculture.* Malgré sa date (1923), ce dernier ouvrage garde un vif intérêt : il contient notamment un chapitre marquant sur « le rôle de la science dans l'intensification de la production agricole ».

Il faut citer encore, parmi les derniers livres qu'il ait publiés, celui dont Hitier disait très simplement qu'il le préférait à tous les autres. Sous le titre de *L'exploitation d'un domaine rural : systèmes de cultures et assolements*, l'auteur a rassemblé avec autant de clarté que de sens pratique les principales notions qui animaient son cours d'agriculture comparée.

***

A côté des livres, c'est une immense série d'articles qui ont porté la signature de Hitier : son renom comme son influence de publiciste ont été considérables.

Il a écrit dans des organes divers, dont on ne peut rappeler que les principaux. Il a longtemps collaboré au bulletin de la *Société d'encouragement à l'industrie nationale*, de même qu'à l'*Association d'expansion économique*, où il retrouvait notre ancien président Henry Girard. Selon des relations déjà indiquées, il a donné des pages aux *Annales de Géographie.* Et l'on doit souligner que plusieurs études importantes sur la politique agricole lui ont été demandées par la *Revue des Deux Mondes.*

Mais la part essentielle de l'œuvre écrite de Henri Hitier est sans doute celle qui s'est attachée pendant plus de quarante ans au *Journal d'Agriculture pratique.* Organe de haute qualité, longtemps animé par Édouard Lecouteux, groupant les noms les plus autorisés des sciences agronomiques, de l'économie rurale et de la pratique agricole, cette publication hebdomadaire assurait un rôle très fécond d'information et de diffusion des connaissances, en même temps qu'elle portait des jugements d'une grande liberté d'esprit sur la conduite de la politique agricole. Les articles de caractère scientifique, technique ou économique étaient complétés par des études monographiques sur les régions les plus diverses de la France : de ce fait, entre autres, la collection du *Journal* offre encore un intérêt documentaire indiscutable.

Il n'est guère de questions intéressant l'agriculture que Hitier n'ait abordées dans ses articles. S'il avait le goût des analyses détaillées sur telle ou telle méthode culturale, sur des problèmes de sélection ou de fertilisation ou sur les orientations variables des marchés, il gardait aussi le sens des vues générales sur la situation de l'agriculture française.

Il a ressenti très profondément tous les aspects de la crise agricole qui a marqué les dernières années du XIX$^{e}$ siècle : et c'est pourquoi, dans une exemplaire fidélité, il accordait une particulière importance à l'œuvre politique de Jules Méline. En même temps d'ailleurs il suivait avec soin

l'évolution marquante du progrès technique, ainsi que l'action peu à peu grandissante des organisations professionnelles.

On ne peut le dire ici qu'en bref : les milliers d'articles de Hitier fournissent un témoignage de valeur unique sur une très longue période de notre histoire agricole.

*Les activités diverses.* — On vient d'évoquer le professeur, l'auteur de livres et le publiciste : c'est sous d'autres formes qu'il faut envisager maintenant l'action de notre cher Hitier.

Avant de parler de l'Académie d'Agriculture, qui a tenu si grande place dans sa vie, l'on doit noter certaines de ses activités qu'il ne serait pas permis de négliger.

Il s'est toujours intéressé aux rôles d'information et d'instigation au progrès que peuvent jouer les groupements agricoles et il n'a cessé de le montrer, notamment au sein de la Société des agriculteurs de France.

Guidé par son amitié admirative pour le président Louis de Vogüé, entraîné également par son prédécesseur Henry Sagnier, il acceptait en 1924 les fonctions de secrétaire général de la *Commission internationale d'agriculture*, qui avait été fondée en 1890 par Jules Méline et qui évoluait alors vers une Union internationale des Associations agricoles, avant de devenir la Confédération internationale de l'Agriculture.

Dans ce cadre, il a participé à quelques-uns des vastes congrès qui se tenaient successivement en diverses capitales d'Europe. Là-bas, comme en France, son expérience étendue, son autorité bienveillante et son sens de la mesure étaient grandement appréciés. Il s'était acquis l'estime et l'amitié des principales personnalités de l'Europe agricole parmi lesquelles nous comptons encore nos distingués confrères M. Fudakowski et le Dr Laur. Et nous en avons reçu des témoignages de constante sympathie lors de notre deuil du mois d'avril dernier.

***

C'est dans un domaine bien différent que Hitier a trouvé une autre occasion encore de manifester sa valeur. Il avait été désigné, comme représentant des intérêts agricoles pour faire partie de la Commission présidée par André Citroën et chargée d'étudier la réorganisation du Monopole des Tabacs. Lorsque la Loi constitutionnelle de 1926 eût créé *la Caisse autonome d'amortissement* et eût rattaché à celle-ci le nouveau Service d'exploitation industrielle du Tabac et des Allumettes, Hitier fut délégué par l'Académie d'Agriculture comme membre du Conseil d'administration de cette Caisse et, plus spécialement, de son *Comité technique*.

En raison de la grande expérience qu'il avait acquise, il devint en 1939 président de ce Comité et il le resta pendant treize années. Dans ces fonctions souvent délicates, par son impartialité et son sens de l'intérêt général, l'autorité du président Hitier s'est imposée sans conteste et le souvenir en demeure fidèlement gardé.

***

*A l'Académie d'Agriculture.* — C'est en juste couronnement de cette notice que doivent apparaître enfin les rôles de Henri Hitier dans sa chère Académie d'Agriculture.

On trouve son nom dans près de 60 volumes de nos comptes rendus. Parmi les premières mentions figurent des récompenses à lui décernées : une médaille d'argent pour son travail d'étudiant sur les gisements de phosphates du Nord de la France, une médaille d'or à l'effigie d'Olivier de Serres, attribuée sur un rapport détaillé de Brandin qui mettait en évi-

dence les utiles travaux de l'agronome et les remarquables qualités de l'enseignant.

En février 1905, Hitier est candidat à une place de membre titulaire; il n'est présenté qu'en seconde ligne et n'est pas élu. Mais, au mois de novembre de la même année, il est élu Associé national par 44 voix sur 47 votants.

A partir de cette date commence la longue liste de ses communications : nous y retrouvons les soucis et les tendances qui ont été déjà signalés dans son enseignement et dans son œuvre de publiciste.

A ne retenir maintenant que certaines orientations caractéristiques, on y rencontre d'abord les présentations d'ouvrages qu'il multiplie d'année en année et qu'il fait toujours avec autant de soin que de jugement : c'est pour lui un devoir d'information. Il les consacre notamment, comme on l'a déjà vu, aux études régionales de géographie humaine, ainsi qu'aux monographies concernant des départements agricoles ou des exploitations modèles.

On doit rappeler également les rapports qu'il se charge volontiers de présenter pour l'attribution des récompenses de l'Académie et auxquels il réussit à donner un intérêt qui demeure durable.

Sur les questions les plus diverses qui touchent le progrès cultural, il est à peine besoin de dire combien nombreuses sont les communications d'Hitier. Il marque un intérêt spécial, au long des années, pour les moyens d'accroître les rendements de la culture du blé : sur les façons aratoires, sur la recherche des meilleures variétés ou sur les modes de fertilisation, il apporte les leçons précieuses de son expérience personnelle et de ses observations comparées.

L'un des caractères à souligner est la remarquable valeur d'actualité que prennent ses interventions lorsqu'elles sont dictées par des « événements de campagne » : mettant les faits en lumière et cherchant à les expliquer, *il tend chaque fois à donner un enseignement utile pour l'action.*

En ce sens, les communications du temps de la guerre 1914-1918 sont à citer en très bel exemple.

Hitier n'est plus en âge d'être mobilisé; par tous ses moyens, il s'efforce de servir. Avec une vigilance que l'on sent angoissée, il observe et il prévoit toutes les difficultés de la production agricole : il recherche comment elles pourraient être allégées et comment pourrait être sauvegardé le ravitaillement du pays.

C'est ainsi que, dès l'automne 1914, il examine le problème des semailles de blé dans les régions les plus touchées par les combats et il souligne les obstacles que rencontre la récolte betteravière... Il met en lumière la tâche si pénible des femmes qui sont restées seules à la tête des exploitations... Il montre comment l'aide de l'armée a pu s'exercer et comment elle pourrait être étendue... Il porte grande attention aux accidents climatiques qui viennent aggraver la situation et compromettre l'effort des cultivateurs : les rigueurs de l'hiver 1917, la longue sécheresse du printemps 1918...

Plus tard, avec notre ancien président Henry Girard et avec notre confrère M. de Warren, il étudie les mesures à prendre en vue de reconstituer les productions agricoles dans les régions dévastées par la guerre.

En vérité, ces nombreuses pages des comptes rendus s'inscrivent en noble place dans l'histoire de notre Compagnie.

***

Vient ensuite pour Hitier le rôle que l'on peut dire capital dans son existence, celui de *Secrétaire perpétuel.*

Le jour de son installation, le 16 décembre 1925, le président Moussu lui déclare que « l'Académie lui confie ses destinées d'avenir ». Et dans sa

réponse, après avoir rappelé toutes les connaissances qu'il doit à la fréquentation de notre Compagnie, Hitier se définit lui-même très simplement : « ... A ma tâche, dit-il, j'apporterai tout mon temps, toutes mes forces et tout mon cœur... »

Vingt ans après, le 19 décembre 1945 l'Académie rend à son secrétaire perpétuel un émouvant hommage. Dans une délicate allocution, le président Javillier salue en lui « l'agronome-type », à la fois riche d'expérience et soucieux de progrès scientifique; il rappelle son élection récente comme correspondant de l'Académie des Sciences; il évoque de la part de tous ses confrères « l'unanime expression du même sentiment de reconnaissance et d'affectueux dévouement » et il souhaite finalement longue vie « au pilote sûr, prudent et avisé, que nous apprécions, respectons et aimons (1). »

Peut-être suffirait-il ici d'inscrire ce très beau témoignage. Il n'est pas facile, en effet, de distinguer des éléments parmi les nombreuses années d'un rôle dont l'autorité discrète et la continuité sont les vertus essentielles.

Si l'action permanente de prévision et d'orientation du secrétaire perpétuel ne se manifeste qu'avec le temps par l'allure générale des résultats, il est cependant des occasions où l'exercice de ses devoirs peut prendre un accent mieux marqué.

Entre autres, lors de la grande séance de chaque année, le rapport général permet à Henri Hitier de se révéler plus personnellement.

Tantôt il réussit « par une synthèse adroite » (2) à signaler l'ensemble très divers des travaux et, parmi eux il sait mettre en évidence les études les plus originales ou les plus riches d'applications.

Tantôt il rappelle en une longue notice la vie et l'œuvre d'un confrère disparu : il le fait avec un soin minutieux et une attention pleine de sympathie, si bien que la série de « ces évocations justes et animées » (3) nous laisse d'excellentes images des personnalités disparues.

Parfois, il s'accorde la liberté d'une plus large méditation : tel est le cas pour le rapport qu'il présente en 1948 sur *Agriculture d'hier et Agriculture d'aujourd'hui*. Ce beau texte résume en quelque sorte toutes les observations d'une longue vie. Après avoir rappelé, avec un sens humain qui se nuance de poésie, les durs travaux des moissonneurs du temps de sa jeunesse et après avoir souligné tous les efforts d'amélioration qui ont été provoqués par la grande crise agricole de la fin du XIX$^{e}$ siècle, il évoque les enseignements à certains égards prophétiques de son maître Risler et il cite après lui toute une série de pionniers du progrès parmi les hommes de science comme parmi les cultivateurs. Reprenant une comparaison de Mathieu de Dombasle entre l'art agricole et l'art médical, sur la nécessité d'accorder la clinique et le laboratoire, il souligne enfin le rôle traditionnel de notre Compagnie pour maintenir un équilibre vivant entre les enseignements du laboratoire et l'observation vécue des choses de la terre « tradition et caractère, dit-il, qui ont fait notre force dans le passé et la feront dans l'avenir. »

***

C'est au temps présent des phrases que, tout naturellement, vient de reparaître au sein de l'Académie notre cher Monsieur Hitier. Et il est de fait que tous ceux qui l'ont connu le revoient encore parmi nous, avec toutes ses qualités d'homme, si attachantes et d'une simplicité si noble. Au soir d'une très longue vie, il restait entouré des amitiés les plus fidèles. Nul ne fut plus désintéressé, plus modeste, plus dévoué.

(1, 2, 3) Citations de Javillier, hommage du 19 décembre 1945. (*Brochure spéciale*).

Sa hauteur d'âme transparaissait dans toutes ses actions et se puisait à des convictions spirituelles très profondes. Ainsi pouvait-il dominer les deuils et les épreuves, de même que les souffrances physiques longuement subies sans une plainte.

Le respect que l'on avait pour lui s'exprimait souvent par le mot de vénération : cette nuance marquera le souvenir reconnaissant gardé d'un grand homme de bien, qui a fait si bel honneur à notre Académie.

## DISCOURS DE M. ROGER HOUDET
## MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Mesdames, Messieurs,

Convié par votre usage obligeant à présider pour la troisième fois la séance solennelle de votre Compagnie, c'est avec plaisir que j'évoque la place importante tenue par nos deux rencontres précédentes dans ma mission gouvernementale.

En 1953, ma présence parmi vous avait été la première manifestation extérieure de mon activité ministérielle: en 1954, j'avais saisi l'occasion d'une présidence éphémère de votre séance de rentrée pour vous définir les principes de ma politique agricole.

La venue traditionnelle parmi vous des ministres de l'Agriculture suffit à vous marquer l'intérêt et la sympathie qu'ils portent tous à vos travaux si précieux et si féconds pour notre économie rurale que nous voulons voir évoluer dans un cadre traditionnel et social auquel nous sommes si attachés.

C'est à la valeur des rapports de votre Académie et du Département dont j'ai la charge que j'avais consacré mon allocution de 1953. Si donc, aujourd'hui, je vous rendais un nouveau témoignage officiel et personnel de l'estime que vous méritez, je pourrais être tenté de croire, que c'est, de mon fait, répétition et propos superflu.

Je le fais cependant pour vous exprimer le grand agrément que j'éprouve à me retrouver au milieu d'amis et d'hommes avec lesquels je partage une formation et une passion communes et qui honorent votre Académie autant qu'ils sont honorés par leur appartenance à votre Compagnie projetant sur eux la lumière de deux siècles d'études agronimiques.

Après le discours si remarquable de votre président, M. le Pr Roger Heim, je crois comprendre qu'en l'occurence, comme dans le cas illustré par la réplique fameuse de Talleyrand : *ce qui semblerait aller sans dire, ira encore mieux en le disant.* Permettez-moi donc de confirmer en le rappelant que votre impartialité, votre compétence, votre tradition déjà ancienne, me font souhaiter maintenant comme hier, que s'établisse une coopération toujours plus étroite entre votre Compagnie et le ministre de l'Agriculture.

Pourquoi faut-il que le discours annuel qu'il prononce ici le soit toujours par une voix nouvelle. Ne serait-il pas cependant essentiel que notre politique agricole puisse trouver une continuité nécessaire dans une continuité du pouvoir politique indispensable à son bon exercice. Nous sommes persuadés que le premier Gouvernement de la Ve République, que les institutions formeront en janvier prochain, assurera cette volonté stable de parfaire une économie générale française toujours plus prospère et plus saine. Cette économie ne sera prospère que si elle réalise l'harmonie des possibilités agricoles et industrielles inscrites dans notre histoire par la richesse de nos sols et nos climats et par l'intelligence de tous nos hommes : savants, ingénieurs, chefs d'entreprises, ouvriers et paysans.

Quelle Assemblée le sait mieux d'ailleurs que la vôtre, qui donne depuis près de deux siècles un exemple admirable de pérénité et de dévouement désintéressé.

En 1953, j'évoquais les paroles de Henri Hitier, je crois utile de me répéter cette année. « Depuis bientôt plus de deux cents ans disait Henri Hitier, quels que furent les événements, les bouleversements politiques et sociaux, les changements de régime, notre Compagnie a pu changer de nom : Société Royale d'Agriculture et de Généralité de Paris, Société Royale et Centrale, Société Impériale Nationale d'Agriculture, et depuis

le décret du 23 février 1915 : Académie d'Agriculture de France, elle s'est constamment assignée le même but. « Éclairer les praticiens par la science, préconiser l'intensification de la production agricole, estimant que pour elle c'était le meilleur moyen de servir l'agriculture et la France. »

Nul n'était plus qualifié pour faire l'éloge de l'Académie auquel il avait tant donné de soi; nul ne fera désormais cet éloge, sans faire implicitement celui de Henri Hitier, lui dont l'œuvre aura un demi-siècle durant, si puissamment aidé à votre rayonnement.

Des divers aspects de cette riche personnalité, des étapes d'une carrière brillante que vous a retracés, avec éloquence et avec émotion, M. le Secrétaire perpétuel, M. Robert Préaud, je ne retiendrai que le Maître à qui je dois, comme des générations d'ingénieurs, une large part de ma formation agronomique et dont le souvenir des vertus restera toujours pour moi un exemple.

Henri Hitier précisait lui-même le sens de son enseignement, se proposant disait-il, de « juger le pour et le contre des divers systèmes de culture ». Inutile de vous rappeler, la séduction et la profondeur de ses cours, de cette revue vivante et détaillée de la variété agricole. Son enseignement fait de philosophie et d'expérience, était la vie même de ce monde animé qu'il dépeignait à ses élèves en leur montrant les moyens de maîtriser les lois de la nature pour en tirer le plus grand profit.

Est-il besoin de vous dire, Messieurs, combien une œuvre semblable doit être un exemple actuel dans une France qui se doit si particulièrement de rester le pays des sciences et des techniques, autant que des lettres et des arts.

La disparition de Henri Hitier n'est pas seulement pour nous le vide cruel que laisse toujours la mort d'un maître respecté, c'est aussi la perte irréparable d'un expert avisé, presque centenaire et pourtant l'esprit toujours vif, dont, selon l'hommage de Bossuet au Chancelier Le Tellier « les longues expériences étaient pour l'État un trésor inépuisable de sages conseils ».

J'ai voulu rendre l'hommage d'un disciple à son maître. Je n'en dirai pas plus, car tout a été dit par votre secrétaire perpétuel avec la profondeur de pensée, l'éloquence, la sensibilité que ceux qui, comme moi, ont eu le privilège de servir sous ses ordres, pendant tant d'années, lui connaissent bien.

***

Messieurs,

Les communications faites à votre Compagnie ont habituellement pour thème l'étude des problèmes propres à l'agriculture, à ses techniques, à l'économie de ses exploitations.

Vous les placez toujours dans le cadre de l'exploitation rationnelle du territoire agricole qui s'inscrit lui-même dans une économie moderne, dans l'aménagement du territoire national.

A quelle conception d'ensemble peut-on se référer pour définir cette discipline nouvelle? Quelle place doit avoir l'agriculture dans cette œuvre d'économie générale? Quelles formes d'équilibre devons-nous maintenir ou rechercher entre les campagnes et les villes. Enfin, quelles orientations pouvons-nous esquisser pour un aménagement plus rationnel des zones rurales?

Puisque l'occasion m'en est donnée, ce sont ces lignes de recherche que je voudrais repenser avec vous.

## I. — *Une organisation de l'espace*

Et tout d'abord, qu'est-ce au juste que l'aménagement du territoire? Pouvons-nous définir avec quelque rigueur, cette notion nouvelle que de bons esprits ont proposé de baptiser : la géonomie.

Peut-être verrons-nous plus clair si nous pouvons rattacher cette discipline aux contours encore imprécis à quelque principe supérieur qui nous aide à la mieux comprendre.

Le XIX^e^ siècle, qui a débuté par la révolution industrielle, ouvre l'ère du machinisme. Le XX^e^ siècle prolonge le mouvement technologique amorcé. Mais, il introduit en même temps une référence nouvelle dans la philosophie du progrès économique, le *principe d'organisation*.

On se rend de plus en plus compte qu'il ne suffit pas d'ajouter les techniques les unes aux autres, de les juxtaposer, il faut les combiner entre elles dans un développement harmonique; et cette mise en ordre *doit subordonner la technique aux fins sociales*. Tel est l'esprit de l'organisation.

Cet élargissement de nos horizons de pensée a été clairement perçu par l'un des esprits les plus lumineux de notre époque. M. André Siegfried a coutume de dire que nous passons insensiblement de *l'âge industriel* à *l'âge administratif*. Son propos doit être bien compris. Il ne serait pas suffisant de dire que l'usine s'efface devant le règne des bureaux. Car les bureaux peuvent comprendre leur mission dans des sens bien différents et même opposés; ils peuvent aspirer à régenter ou à harmoniser, à freiner ou à stimuler; ils peuvent être conservateurs ou créateurs. Et évidemment, quand M. Siegfried nous parle de l'âge administratif, c'est à la forme la plus progressive d'administration qu'il pense, à celle que Henri Fayol définissait par les cinq infinitifs célèbres : « Administrer, c'est *prévoir*, *organiser*, *coordonner*, *commander*, *contrôler*. » Et pour être complet, il nous faudrait sans doute ajouter « afin de mieux servir les fins sociales. » « L'administration a pour objet de rendre la vie commode et les hommes heureux », disait Bossuet.

***

L'aménagement du territoire doit être *l'organisation de l'espace pour la commodité des hommes vivant en société*. Et nous devons y retrouver tous les traits, aujourd'hui classiques, par lesquels se reconnaît une organisation scientifique, quel qu'en soit l'objet : à la base, l'observation scrupuleuse des faits élémentaires, l'analyse systématique des positions et des mouvements, la critique des dispositifs existants, la mise en évidence des gaspillages de ressources humaines ou matérielles, enfin la recherche et la définition des nouveaux agencements propres à économiser les moyens tout en améliorant, s'il se peut, le produit. En bref, il s'agit, d'une entreprise de productivité sociale.

Et ce qualificatif a un sens très précis. Il signifie que les choix entre les différents systèmes possibles d'aménagement devront prendre en considération, non seulement les charges et les produits *monétaires*, ceux qui figurent dans les comptabilités des établissements publics ou privés, mais surtout d'autres éléments, moins facilement saisissables, que nous avons le devoir de retenir, car ils représentent des valeurs humaines essentielles, en termes de coût ou d'utilité. Il faut dresser à la base un bilan d'économie sociale. Et c'est seulement lorsque un tel bilan est établi et utilisé pour guider les choix que l'aménagement du territoire répond pleinement à sa vocation d'organisation sociale.

La référence aux critères d'économie sociale prend alors une importance décisive, elle permet d'écarter des solutions d'économie apparente, qui semblent se recommander au regard de calculs financiers sommaires, mais qui font bon marché des éléments de fatigue ou de bien-être que comporte la vie des hommes dans tel ou tel type de cité.

Quand un pays a la grande chance de jouir d'un territoire aussi varié, et de dons aussi généreux de la nature, il ne peut en négliger aucun aspect, Il ne peut commettre le crime de créer lui-même des déserts.

L'État est en droit d'exiger de ses citoyens qu'ils contribuent tous par

leur travail et leur intelligence à lui donner plus de prestige, en lui gardant sa liberté et son indépendance. Mais il a le devoir d'utiliser et de répartir ce travail pour le mieux être du travailleur et de sa famille.

La vraie ressource sociale c'est le travail des hommes, c'est leur peine. Le vrai budget de la Nation, c'est l'aménagement de ce travail pour que la peine en soit moins lourde et le revenu national, fait de la solidarité de tous, soit le plus élevé.

II. — *A la recherche d'un équilibre entre les villes et les campagnes*

Dans cet aménagement du territoire, quelle doit être la place de l'agriculture, et plus généralement du milieu rural? L'aménagement des campagnes ne peut pas être sacrifié à celui des villes.

*L'agriculture ne doit pas être la parente pauvre de l'économie, qu'on invite aux réunions de famille, par déférence pour son âge et par égard à la modicité de ses ressources.* La politique agricole ne peut être une politique d'assistance; elle doit s'affirmer de plus en plus, une politique de productivité. De fait, l'agriculture a retrouvé depuis six ans une place plus qu'honorable dans les instances du progrès économique. Certes, les programmes ont accordé une importance justifiée au perfectionnement des techniques de production, mais ils ne doivent pas négliger l'organisation des cadres territoriaux de la vie agricole. A cet égard, les perspectives offertes par l'aménagement du territoire ne peuvent pas être pour nous un sujet d'appréhension. Il est clair que, pour produire plus économiquement, l'agriculture devra pouvoir disposer d'un espace non seulement mieux équipé, mais aussi et surtout, mieux organisé.

La population rurale de la France représente 19 millions de personnes, soit 44 p. 100 du nombre total des Français (43 millions) pour une superficie des territoires ruraux qui forme 92 p. 100 du territoire national. Cette population rurale ne comprend pas que des agriculteurs mais tous les ruraux sont intimement liés à la vie agricole à laquelle ils participent de bien des manières, par le genre de vie et par les relations économiques. Les ruraux tirent indirectement leurs revenus de l'agriculture, soit comme clients, soit comme fournisseurs des fermiers.

*Échanges entre l'agriculture et l'industrie.* Ainsi le domaine du rural est bien caractérisé et se définit aisément par référence à l'économie agricole, au sens le plus large du terme.

Mais ce domaine n'est pas clos et, l'intensification des échanges entre tous les secteurs est la caractéristique d'une économie moderne.

L'agriculture travaille maintenant pour le marché, elle pratique des échanges de plus en plus intenses avec l'industrie. Lorsque, à la faveur d'un de nos voyages, nous avons la joie de rencontrer un cultivateur aisé, qui a son tracteur, sa voiture, et sa maison mise à neuf, avec salle d'eau, réfrigérateur, machine à laver, poste de télévision, nous nous disons que cet homme a réussi, et c'est fort bien.

Ce grand consommateur de produits industriels qu'est devenu le paysan conditionne pour une grande part la prospérité des centres d'activités économiques.

Pour cela, il doit avoir un revenu équivalent aux autres producteurs.

Vouloir cloisonner nos différentes branches économiques, vouloir enrichir telle activité au détriment de telle autre mène invariablement à un appauvrisement de tous.

L'expansion de l'économie nationale impose la solidarité agricole et industrielle.

Les rencontres entre le milieu rural et le milieu urbain ne se limitent pas aux échanges de produits. Elles se manifestent aussi par des courants d'une autre nature, par des migrations d'hommes et d'établissements qu'il nous faut maintenant analyser avec attention. Car leurs répercus-

sions sur l'aménagement du territoire. sur la recherche d'un équilibre harmonieux entre les villes et les campagnes est de haute importance.

Nous pouvons en effet discerner *deux grands courants de sens opposés*, mais qui peuvent être judicieusement compensés si l'organisation y pourvoit.

*Les départs de la terre...*

Le premier de ces courants, le plus apparent, est celui qu'on appelle improprement *l'exode rural* et qui est plus exactement, *un exode agricole*. C'est une « migration professionnelle » qui entraîne lentement les hommes de l'agriculture vers d'autres métiers, dans le secteur secondaire de l'industrie ou dans le secteur tertiaire des services.

Si nous l'examinons sur le plan de l'agriculture, cet exode a deux causes.

La première est l'absence de terres cultivables pour nos jeunes agriculteurs. Le développement de la démographie rurale ne correspond pas à la surface des terres disponibles. Dans les régions riches, le maintien des agriculteurs âgés sur leurs exploitations, le nombre toujours plus grand de fils à placer rend nécessaire le départ de jeunes cependant fidèlement attachés aux traditions terriennes. D'autres régions leur offrent des terres délaissées, sur des territoires de faible démographie. Le développement de l'œuvre des migrations rurales intérieures permettra, si les moyens financiers sont mis à sa disposition, d'aider à ces installations. D'autre part, l'accaparement en les mêmes mains d'exploitations agricoles économiquement et isolément viables appelle des mesures de réglementation. *Il ne faut plus de terres sans hommes et d'hommes sans terre.*

La deuxième cause est l'insuffisance du revenu agricole sur une unité d'une superficie suffisante pour assurer sa rentabilité. L'augmentation de la productivité peut être obtenue par l'orientation des cultures, le regroupement des parcelles, la vulgarisation de tous les progrès techniques et l'extension de la coopération et de la mutualité.

***

Lorsque le revenu réel de la population augmente, par l'effet d'une productivité améliorée, la demande de produits et de services s'accroît naturellement; mais elle ne s'élève pas dans les mêmes proportions sur tous les marchés. Elle s'accroît relativement moins pour les biens traditionnels, comme les aliments et les vêtements, parce que la population en est déjà relativement pourvue. Elle s'accroît bien davantage pour les produits industriels nouveaux et pour les services. Par exemple cette demande va se porter sur des biens d'équipement domestique, au premier rang desquels nous trouvons les logements fonctionnels, sur les appareils ménagers, les automobiles, enfin sur des services de culture, de santé et de loisirs. Cette demande accrue de biens industriels et de services requiert un développement de l'infrastructure des services publics, en voirie, en canalisations d'électricité, d'eau potable, de téléphone, etc.

Ce phénomène bien connu trouve dans nos campagnes mêmes, sa traduction la plus significative dans les requêtes de l'équipement rural.

Il naît ainsi un appel de main-d'œuvre toujours plus grand des industries diverses, notamment du bâtiment, et des industries de biens de consommation. Cet appel est accru actuellement par l'étiage des couches démographiques creuses et par les nécessités militaires.

Le désir de nos paysans de se mécaniser amène bientôt la nécessité de pousser cette mécanisation — quelquefois au delà de sa rentabilité même — par le manque de main-d'œuvre salariée.

Mais il nous faut penser que la prochaine décennie verra l'arrivée sur

le marché du travail des couches nombreuses venues de l'augmentation importante de la démographie.

Nous serons dans quelques années un pays jeune, le plus jeune d'Europe occidentale. Ce sera une force pour nous si nous savons prévoir une rentable répartition de cette main-d'œuvre, si nous savons conserver une structure sociale et humaine qui fait la caractéristique de l'économie française.

N'oublions pas que la progression du revenu national et sa juste répartition n'amèneront pas fatalement une augmentation continue des biens de consommation industriels et que s'établira un équilibre entre ceux-ci et la consommation des produits agricoles. Pensons également que l'industrialisation de pays encore sous-développés nous conduira à chercher sur notre propre sol des matières premières d'origine agricole que ces pays nous fournissent largement et qu'ils conserveront.

La formation professionnelle agricole, la productivité accrue par la modification des structures foncières et par la mécanisation, le développement des productions animales donneront plus d'assise à l'exploitation familiale viable pour laquelle il n'y a pas de définition superficiaire généralisée valable mais une adapation régionale.

Ainsi, ce mouvement d'exode rural trouvera son point d'équilibre peut-être même par une irréversibilité partielle du courant face à une situation du marché du travail industriel.

*... Et les retours vers la nature*

C'est ici que nous voudrions discerner la naissance d'un deuxième courant qui pourrait compenser, s'il était mieux guidé, les effets de la migration des agriculteurs vers les métiers secondaires et tertiaires. Ce serait une *migration géographique* qui affecterait, non plus les changements de métiers, mais le déplacement des établissements urbains.

Fuyant l'agitation désordonnée des villes, les habitants des grandes cités cherchent à retrouver les bienfaits de la nature au sein du paysage rural. Ils le cherchent, non seulement pour leur délassement périodique ou occasionnel, mais même pour des établissements permanents de résidence et de travail. La ville congestionnée, devenue inhabitable tendrait à éclater; des cités nouvelles de résidence, d'industrie et même de marché doivent chercher leur place dans l'espace rural.

*L'équilibre nécessaire*

A quelles conditions la campagne peut-elle offrir une *structure d'accueil* valable à ces « migrations urbaines ». C'est un point qu'il faut examiner scrupuleusement. Le mouvement doit être discipliné, pour éviter de répéter les erreurs du développement incontrôlé des grandes agglomérations.

Il existe quelques impératifs d'évidence. Les villes et leurs banlieues ne peuvent s'étendre de manière désordonnée sur de vastes étendues de terres de haute qualité, dont la vocation agricole n'est pas contestable.

Le tracé des voies de grande circulation doit être revu pour qu'elles ne sectionnent plus arbitrairement nos terroirs, ce qui entrave les relations locales, nuit à l'écoulement des eaux, accentue la fragmentation des structures agraires.

Nous ne pouvons plus laisser de nouveaux villages s'établir ou se développer en bordure de ces voies au risque de les transformer en rues-couloirs déplaisantes et dangereuses pour les usagers de la route comme pour les riverains.

Enfin, nous devons veiller à la protection de nos sites naturels,

constamment menacés par la poussée tentaculaire des villes, de leurs usines, de leurs lotissements de banlieues.

Un certain voisinage, et même une contiguïté de la ville et de la campagne peuvent être désirables afin que des milieux sociaux complémentaires ne s'ignorent point et puissent commercer aisément. Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est « l'horrible mélange » qui est le résultat inévitable d'une croissance anarchique. Il nous faut chercher l'exacte combinaison. C'est en cela que réside l'art de l'urbaniste appliqué à l'aménagement du territoire : il lui faut allier les intérêts industriels et agricoles avec les nécessités résidentielles.

### III. — *Perspectives pour l'aménagement des territoires ruraux*

Il est clair que cette nécessité d'une structure et d'une architecture fonctionnelles s'impose dans l'aménagement propre des campagnes tout autant que dans la définition des rapports entre la vie rurale et la vie urbaine.

Nous prendrons mieux conscience de cette nécessité en constatant les imperfections persistantes du milieu rural, tel qu'il a été façonné par des siècles d'histoire. Que voyons-nous en effet dans la plupart de nos communes françaises?

D'abord — nous le savons bien par la poursuite des travaux de remembrement — des structures agraires fragmentées et disparates, qui interdisent aux exploitants de tirer un parti efficace de leur temps de travail et de la puissance de leurs machines.

Des chemins mal tracés, dont les sinuosités allongent parfois démesurément le temps et le coût des liaisons quotidiennes entre les fermes, les terres et les villages.

Des distributions d'électricité, d'eau, de téléphone dont les tracés suivent des lignes divergentes, en gênant parfois les cultures.

Des fermes isolées, enclavées dans les terres ou pourvues d'accès médiocres, dont la desserte par les services publics impose souvent des dépenses prohibitives.

Des villages d'aspect maussade, aux rues tortueuses, incapables de remplir efficacement leurs fonctions d'accueil et de relations pour animer une vie rurale étiolée.

### *L'économie de l'équipement*

Que peut-on faire pour remédier à ces imperfections?

On pense tout naturellement à l'équipement, et il est clair que la rénovation fondamentale des campagnes ne pourra pas s'accomplir sans un effort puissant d'équipement. Mais prenons garde à ceci : tant que la structure du territoire reste disparate et abusivement dispersée, l'équipement ne peut prendre que des formes fragmentaires et coûteuses. L'équipement ne prend toute son efficience que par l'aménagement du cadre dans lequel il s'inscrit. Il devient alors possible de réaliser de substantielles économies, non seulement sur les charges courantes de fonctionnement des exploitations agricoles ou des services publics, mais sur les dépenses mêmes d'investissements. Je voudrai apporter deux exemples.

L'un concerne les industries agricoles. Que pouvons-nous gagner à établir à bonne échelle une usine de traitement de produits agricoles, par exemple une usine laitière? Il se trouve que ce problème a fait l'objet d'une étude systématique aux États-Unis, à l'occasion des projets de mise en valeur du bassin de la Colombie. Les experts américains ont pu établir qu'une beurrerie de bonne dimension, capable de produire 7 tonnes

par jour, aurait un prix de revient inférieur du tiers ou de la moitié à celui des petites usines établies empiriquement dont la plupart n'excédaient pas une capacité de 700 kilogrammes. Mais voici qui est encore plus intéressant : le capital à investir dans la construction d'une usine de 7 tonnes est 4 *fois plus faible* que le capital correspondant pour 10 usines de 700 kilogrammes.

L'autre exemple que je voudrais donner est plus directement en rapport avec notre sujet. Il s'agit d'une étude pour l'aménagement d'une plaine agricole. Dans la région qui a servi de thème concret à cette recherche, on a constaté que le développement des chemins locaux atteignait près de 4 kilomètres par kilomètre carré de surface. On a recherché sur ce territoire un canevas rationnel d'aménagement, sans tenir compte de la structure existante. Et on a constaté qu'un territoire vierge identique pourrait être avantageusement desservi par un réseau fonctionnel de chemins dont la longueur n'excéderait pas 1.700 mètres par kilomètre carré. On réaliserait ainsi une *économie de plus de la moitié* sur la dépense de voirie. Des économies du même ordre ou supérieures pourraient être envisagées sur le développement des canalisations d'électricité, d'eau potable, de téléphone. Dans ce nouveau canevas, les fermes pourraient être mieux situées, toutes faciles d'accès et les transports entre les fermes, les terres et les villages seraient très sensiblement réduits. En outre, les grandes mailles dessinées à l'intérieur du réseau de chemins permettraient un aménagement parcellaire remarquablement souple, adaptable à toutes les dimensions possibles d'exploitations, depuis la petite ferme de 5 hectares jusqu'à l'entreprise de 200 hectares, toutes ces unités pouvant disposer d'un ensemble de terres parfaitement groupées et proches des bâtiments d'exploitation.

*Des canevas directeurs*

Je pressens votre objection. De prime abord, l'intérêt d'une telle esquisse ne peut manquer d'apparaître comme assez théorique, voire utopique. Nous ne pouvons pas songer à bouleverser en quelques années des structures agraires qui portent l'empreinte d'une évolution millénaire et auxquelles les habitants de nos campagnes sont attachés par toutes sortes de liens, d'intérêt ou de sentiment. Ces recherches n'en apportent pas moins de précieux enseignements. D'abord, elles nous permettent de mieux apprécier les pertes économiques, qui découlent de la persistance de structures archaïques et mal adaptées aux exigences d'une technique agricole moderne. En second lieu leurs conclusions peuvent être directement utilisables pour l'aménagement de territoires insuffisamment développés dont la mise en valeur se poursuit, par exemple, les plaines de la Corse, les Landes de Gascogne, les Marais de l'Ouest. Enfin, s'agissant des territoires exploités, ces études peuvent fournir des suggestions valables pour guider l'évolution de leur aménagement et de leur équipement dans une perspective à long terme. La confrontation des dispositifs actuels et des schémas idéaux, si éloignés qu'ils soient les uns des autres, peut nous aider à mieux discerner les lignes souhaitables d'évolution en ménageant les transitions nécessaires, en faisant les options géographiques d'investissements, auxquelles nous condamnent des moyens financiers insuffisants.

Ces recherches et ces applications nécessitent évidemment une connaissance éprouvée du milieu rural, de sa psychologie, de ses habitudes de vie et de travail. Il n'est d'ailleurs pas possible de séparer l'aménagement des campagnes des problèmes de technique et de gestion agricoles auxquels il est et restera toujours intimement lié. C'est pourquoi, sans méconnaître les compétences des autres instances administratives dans l'œuvre générale d'aménagement du territoire, il est permis de penser

que les agronomes de l'administration comme des organismes professionnels agricoles, doivent être mis en mesure de collaborer de très près à l'élaboration des plans d'organisation du territoire.

***

Messieurs,

En réponse au profond discours de votre président M. le Pr Heim — dont le thème choisi a été la puissance de l'eau sur le destin et même la vie des hommes — mon propos avait un but bien modeste : celui de rappeler que tous nos travaux, inspirés par notre expérience agronomique et par notre amour commun de la terre de France et des paysans qui la travaillent, doivent s'inscrire dans le cadre général de l'aménagement du territoire et de toutes ses ressources, comme notre économie rurale s'inscrit invariablement pour l'intérêt général, dans le cadre de l'économie nationale.

Vous demandant à nouveau, comme je le faisais en 1953, de m'apporter la collaboration de votre Académie par la valeur de ses travaux scientifiques, je me permettrai aujourd'hui de suggérer à votre bureau d'inscrire à l'ordre du jour de vos prochaines séances, en fonction des communications et études si riches qui y sont portées habituellement, l'aménagement du territoire rural en liaison avec l'évolution économique d'un pays moderne.

Si j'ai le privilège de me représenter devant votre Compagnie l'année prochaine, je vous demanderai alors dans le cadre de cet aménagement, d'examiner la structure agricole et l'équipement rural les plus convenables pour donner à l'agriculture la place que nous lui souhaitons et pour laquelle nous combattons tous avec tant de passion.

En conclusion, je veux transposer sur le plan agricole l'affirmation donnée par le Général de Gaulle traitant des problèmes internationaux dans sa récente conférence de presse : *La politique est avant tout l'interprétation des réalités et leur utilisation pour atteindre certains buts.*

## DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

### PRIX SPÉCIAUX

*Prix de la Fondation Tisserand*, à M. Jacques Bougler, à Brouchy, par Ham (Somme), classé premier de la promotion sortante de l'Institut National Agronomique.

*Prix de la Fondation Tisserand*, à M. Serge Wuillemin, 10, avenue Aubert, à Vincennes (Seine), classé premier de la promotion sortante de l'École Nationale d'Agriculture de Rennes. (Bureau de l'Académie.)

*Prix Boitel*, bourse en faveur d'un élève français, attribué cette année à M. Robert Dumont, de l'Institut National Agronomique. (Rapporteur M. Blais).

*Prix René Le Feuvre*, à M. René Morin, instituteur à Ambrières-le-Grand (Mayenne), qui compte 21 années de service et dirige avec succès, depuis 1947, le cours postscolaire agricole. (Section d'économie rurale.)

*Prix Henry Gervais*, à M. Yves Tiengou des Royeries, pour son « Étude pénétrante et complète — jusqu'ici sans précédent en langue française — sur la viticulture des divers pays du monde, sur les conditions diverses de la production et des marchés ainsi que sur les aspects sociaux de l'économie viticole ». (Sur propositions communes de la Section des Cultures et de la Section d'économie rurale et sur rapport de M. Fromont.)

*Prix Vermorel*, à M. R. Pussard, directeur de Laboratoire à l'Institut National de la Recherche Agronomique, « pour l'ensemble de ses travaux relatifs à la défense des cultures et notamment aux parasites de la Lavande : en ce dernier domaine une étude biologique approfondie a permis de déterminer des méthodes de lutte ». (Sur propositions communes de la Section des Cultures et de la Section d'Histoire Naturelle et sur rapport de M. Vayssière.)

*Prix Truelle*, à M. Pierre Marcellin, sous-directeur du Laboratoire de Biologie végétale de la Station du Froid à Bellevue (Seine-et-Oise), « pour ses recherches originales sur les échanges gazeux des fruits en rapport avec la maturation, et sur les conditions de conservation des fruits ». (Sur propositions communes de la Section des Cultures et de la Section d'Histoire naturelle et sur rapport de M. Ulrich.)

*Prix Léonce de Lavergne*, au R. P. de Farcy, « pour l'ensemble de ses études d'économie rurale et notamment pour son ouvrage: « *L'Agriculture à la conquête de son marché.* » (Sur rapport de M. Noilhan.)

*Prix Joseph Lignières*, à M. le Dr-Vre Pérus, directeur des Services Vétérinaires du Finistère, « pour les efforts éclairés et opiniâtres qu'il a déployés pour organiser dans son département la lutte contre la fièvre aphteuse par la méthode de l'abattage des animaux atteints et des contaminés et pour les succès de prophylaxie sanitaire et d'éducation rurale qu'il a obtenus ». (Sur rapport de M. Bressou.)

*Prix de la Fondation Lenglen*, à M. Bétrémieux, maître de Recherches au Laboratoire des Sols à l'Institut National de la Recherche Agronomique, « pour l'ensemble de ses travaux sur la Pédologie expérimentale et de Cartographie des sols ». (Sur rapport de M. Hénin.)

*Prix de la Fondation Bartin-Audifred*, à l'Union départementale des Sociétés de Secours Mutuels de la Loire à Saint-Étienne, qui s'est distinguée par des inovations utiles pour le progrès.

*Prix de la Fondation Bartin-Audifred*, à l'Union Mutuelle des Femmes à Sisteron (Basses-Alpes), qui s'est également distinguée par des innovations utiles pour le progrès. (Sur rapport de la Section d'Économie rurale.)

DIPLÔMES DE MÉDAILLES

*Médaille d'or :*

M. Georges Plaisance, ingénieur des Eaux et Forêts à Dôle (Jura), « pour ses ouvrages de pédologie d'une incontestable utilité pratique sur : « *Les sols de France* et *Les sols forestiers* ». (Sur rapport de M. Guinier.)

M. Jean Bessemoulin, M. Roger Clausse, pour leur ouvrage, en collaboration, intitulé : « *Vents, nuages et tempêtes.* » (Sur rapport de M. Geslin.)

*Médaille de Vermeil :*

M. le Vre-Cl Bocquet, 29, rue de Bretagne, Asnières (Seine). « pour ses recherches et ses travaux sur la protection civile et les problèmes d'accumulation de la radioactivité dans la flore et la faune ». (Sur rapport de M. Bressou.)

M. Bernard Taris, assistant à l'Institut National Agronomique, pour son ouvrage : « *Contribution à l'étude des maladies cryptogamiques des rameaux et des jeunes plants de peuplier.* » (Sur rapport de M. Guinier.)

Mlle Edwige Jacob, attachée de Recherches au Centre National de la Recherche scientifique, pour sa « Thèse qui s'applique à l'étude et à l'isolement d'un antibiotique tiré d'une Algue du genre Nostoc dans le sol, et pour ses travaux sur les substances antibiotiques secrétées par les Algues d'eau douce, recherches qui touchent à d'intéressants problèmes d'application ». (Sur rapport de M. Roger Heim.)

*Médaille d'argent :*

M. le Dr-Vre André Jacob, assistant à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, pour « ses recherches patientes et laborieuses qui lui ont permis de mener à bien une thèse originale sur la médecine vétérinaire dans l'art antique grec et latin ». (Sur rapport de M. Bressou.)

M. Jacques Brossard, ingénieur du Conservatoire des Arts et Métiers, pour sa « Thèse sur les réactions tanin-fer, intéressant les industries de la conserve ». (Sur rapport de M. Dufrénoy.)

PRIX DE LA FONDATION XAVIER-BERNARD

Attribués par accord entre les membres de la Fondation Xavier-Bernard et les membres du Bureau de l'Académie d'Agriculture de France

*Au titre de la Métropole :*

Prix Scientifique à Mme Mireille MOREAU, « pour l'ensemble de ses travaux de phytopathologie, pour ses remarquables recherches sur les champignons parasites des végétaux cultivés et pour ses études relatives aux moyens de défense contre ces ennemis des cultures ».

Prix Scientifique à M. Robert MOREL, maître de Conférences à l'École Nationale d'Agriculture de Grignon, « pour l'ensemble de ses travaux, notamment sur la structure des sols, et pour sa belle étude expérimentale sur les phénomènes d'échanges dans les minéraux argileux ».

Prix d'Action technique à M. DEPERRAZ, ingénieur en chef, directeur des Services agricoles des Hautes-Alpes, « pour l'œuvre particulièrement méritoire qui tend à rénover et affermir l'agriculture montagnarde du Queyras, qui a pu être poursuivie malgré les dégâts d'une inondation catastrophique et qui mérite d'être donnée en exemple par l'élan de solidarité qu'elle manifeste et par le souci de valeur humaine qu'elle comporte ».

Prix d'Action économique à M. BRETON, directeur de la Fédération des C. E. T. A., « pour l'action méthodique et efficace qu'il a développée dans le cadre des C. E. T. A., au service du progrès technique et en vue de la promotion humaine des agriculteurs ».

Prix d'Action économique à M. BROWNE, chargé de l'étude des marchés à la Fédération des C. E. T. A., « pour la haute qualité d'information et d'enseignement que présentent ses études de marchés et pour l'initiative qu'il a prise de fournir aux agriculteurs des éléments de guide commercial ».

Prix d'Action technique à M. BARBIER, directeur des Services de Vulgarisation de la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme, pour « l'action féconde qu'il poursuit auprès des groupements de progrès dans la région du Massif Central ».

IMPRIMÉ
PAR L'IMPRIMERIE ALENÇONNAISE
PLACE POULET-MALASSIS, ALENÇON
(ORNE) (FRANCE)

Dépôt légal : 4e trimestre 1958
— N° d'ordre : 5.163 —

C. P. P. P. : 23.579

***

Les communications faites à chaque réunion et les observations auxquelles elles donnent lieu sont publiées dans les *Comptes Rendus des séances de l'Académie d'Agriculture* qui paraissent deux fois par mois, sauf en août et en septembre, et forment, chaque année, un volume de 700 à 800 pages.

Organe entièrement désintéressé, ayant toujours refusé d'insérer une publicité de quelque nature qu'elle soit, les *Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France* présentent au point de vue scientifique une haute tenue qui les place au rang des publications similaires de l'Académie des Sciences, de l'Académie de Médecine et de l'Académie Vétérinaire. Ce bulletin, qui a toujours trouvé auprès des élites scientifiques françaises et étrangères l'accueil le plus favorable, est indispensable à tous ceux qui désirent se tenir au courant de l'évolution des recherches agronomiques en France ainsi que des techniques nouvelles appliquées en agriculture.

Reconnue d'utilité publique, l'Académie est habilitée à recevoir des dons et des legs avec ou sans affectation spéciale; les libéralités ainsi faites ont permis la fondation de nombreux Prix destinés à récompenser des recherches ou des essais portant sur toutes les branches de l'Agriculture Française.

***

Les prix et conditions d'abonnement pour l'année 1958 sont les suivants :

| | *France et Union Française* | *Étranger Maroc, Tunisie, Indochine* |
|---|---|---|
| Abonnement annuel. . . . . | 1.500 fr. | 1.800 fr. |
| Numéro au-dessous de 50 pages . . | 125 » | 160 » |
| Numéro de 50 pages et plus. . . . | 150 » | 200 » |

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année et peuvent être souscrits au siège de l'Académie d'Agriculture de France : 18, rue de Bellechasse, Paris (7e), avec paiement par chèque sur Paris, ou de préférence par virement ou envoi postal : C. C. P. 3829-19 Paris.

Les collections des années précédentes sont en vente, sauf épuisement, au prix de 2.500 fr. la collection reliée et de 2.000 fr. en fascicules séparés.

L'Académie peut également fournir des *reliures mobiles*, qualité marocain, couleur nègre, portant en lettres dorées l'inscription : Académie d'Agriculture de France. Comptes Rendus des Séances, 20 tringles; non millésimées : 450 francs millésimées : 500 francs.

N° 14

SÉANCE SOLENNELLE DU 29 OCTOBRE 1958

**Présidence de M. Houdet,** *Ministre de l'Agriculture*

**M. Roger Heim,** *président de l'Académie.* — Discours . . . . . 717
**M. Robert Préaud,** *secrétaire perpétuel.* — Notice sur Henri Hitier (1864-1958) . . . . . 722
**M. Houdet,** *Ministre de l'Agriculture.* — Discours. . . . . 731

**Distribution des récompenses :**

Prix spéciaux et diplômes de médailles . . . . . 740
Prix de la Fondation Xavier Bernard. . . . . 742

Imprimé par l'Imprimerie Alençonnaise, Place Poulet-Malassis, Alençon (Orne)
C. P. P. P. : 23.579 N° 14. — 12-58 — 5.163